

Communiqué de presse

Paris
Le 11 septembre 2023

INAUGURATION DES BERGES AMONT DU PORT DE BONNEUIL-SUR-MARNE

Yann Wehring, vice-président chargé de la transition écologique, du climat et de la biodiversité à la Région Île de France, Vincent Graffin, directeur territorial Seine francilienne de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et Antoine Berbain, directeur général délégué de HAROPA PORT I Paris, ont inauguré les berges de la Marne en amont du port de Bonneuil.

Cet aménagement des berges situé entre le pont de Bonneuil-sur-Marne et le viaduc SNCF constitue un espace naturel qui allie ambition écologique et ouverture au public pour la deuxième plate-forme multimodale d'Île-de-France. Il vise à renforcer la présence de la rivière au cœur de la zone d'activités, en créant des points de vue sur les berges naturelles, et en favorisant le développement d'une végétation typique des bords de Marne, contribuant ainsi à l'épanouissement de la biodiversité.

Les objectifs du projet étaient multiples. D'abord, il répondait à la nécessité de restaurer la berge autrefois artificialisée et la végétation négligée, comportant des arbres vieillissants à risque de chute. Cette "réhabilitation écologique" des berges en amont du port de Bonneuil faisait suite à une première opération menée en 2003-2004 en aval, ayant déjà produit des résultats positifs. Les travaux ont consisté à adoucir la pente pour prévenir l'érosion entraînant aussi un gain pour l'expansion des crues et à diversifier les habitats le long de la berge, de la zone immergée à la crête. De plus, un sentier a été créé en crête de berge, ouvrant ainsi la voie à la promenade pédestre, jusque-là impossible.

La mise en œuvre de ce projet a été précédée par une démarche de concertation impliquant différents acteurs du territoire, tels que les entreprises portuaires, les riverains, le Syndicat Marne Vive, les associations et les élus locaux. Cette concertation s'est inscrite dans le cadre de l'Instance Permanente de Concertation continue du port de Bonneuil, en cohérence avec le Schéma d'Aménagement et de Développement Durable (SADD) du port. La biodiversité de ce site fera l'objet d'un suivi attentif par les observatoires du SADD.

Plus globalement, cet aménagement participe à la reconnexion du port de Bonneuil au tissu urbain, à travers des lieux d'accueil du public et de continuités de promenade, ainsi que par l'organisation d'événements et de communication autour des projets et des services offerts par le port : ouverture de la Maison du port en 2018, mise en place de panneaux pédagogiques sur les activités portuaires, nouvelle dénomination des lots portuaires rappelant la toponymie historique, etc.

Le coût total de cette opération s'élève à environ 2,5 millions d'euros. Les aménagements à vocation écologique ont été financés à hauteur de 520 000 euros par la Région Ile-de-France et de 440 000 euros par l'agence de l'eau Seine-Normandie.

Les autres aménagements liés notamment au cheminement piéton ont été entièrement pris en charge par HAROPA PORT, maître d'ouvrage de cette opération, pour un montant total de 1,54 millions d'euros.

Rappel du calendrier du projet :

Début des réflexions en 2012, phase d'études préalables jusqu'en 2015, enquête publique en 2016, arrêté préfectoral publié en 2017, début des travaux en 2018 et fin des travaux avec dernières plantations en 2022-2023.

Une inauguration des berges amont à destination du grand public se déroulera le 23 septembre. Au programme : des expositions, des jeux en bois, un simulateur de pêche, un atelier avec des casques en réalité augmentée, des croisières sur la Marne, des visites piétonnes des berges, de 13h00 à 18h00, sur inscription gratuite sur place, sans réservation, dans la limite des places disponibles.

Pour Yann Wehring, vice-président chargé de la Transition écologique, du Climat et de la Biodiversité :

« Le maintien de la biodiversité est dépendant du bon état des écosystèmes et des milieux. Elle est le socle indispensable et vital pour la société ainsi que pour les activités humaines qui en retirent de nombreux services écosystémiques. La préservation et la restauration de la biodiversité dans un contexte de changement climatique sont donc des enjeux de premier rang, dont la Région Île-de-France s'est d'ores et déjà saisie avec la création de l'Agence Régionale pour la Biodiversité, son action pour la renaturation en ville ou encore le soutien au développement des trames vertes et bleues. Le soutien de la Région Île-de-France au projet d'aménagement des Berges Amont du Port de de Bonneuil-Sur-Marne s'inscrit parfaitement dans la continuité de ces actions. »

Pour Vincent Graffin, directeur territorial Seine-Francilienne de l'Agence de Eau Seine-Normandie :

« L'Agence de l'Eau Seine-Normandie soutient la réhabilitation écologique des berges du port de Bonneuil-sur-Marne en apportant une subvention de 440 000 €. Ce projet ambitieux contribue à la préservation de berges naturelles de la Marne et à l'enrichissement écologique de berges appauvries par des aménagements urbains denses. En ce sens, le projet inauguré aujourd'hui répond aux objectifs du SDAGE Seine-Normandie (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) et à ceux de la directive cadre européenne pour l'eau ».

Pour Antoine Berbain, directeur général délégué de HAROPA PORT I Paris :

« HAROPA PORT, avec la Région Île-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et l'ensemble des parties prenantes, est fier d'inaugurer les berges amont du port de Bonneuil-sur-Marne, qui ont bénéficié d'un programme ambitieux de réhabilitation à vocation écologique et d'accès aux riverains. La mise en œuvre de ce chantier inscrit dans une démarche de concertation publique, a abouti in fine à un projet adapté et emblématique pour HAROPA PORT en termes de retour à la biodiversité et d'appropriation des berges par les habitants et le grand public. »

A propos de la Région Île-de-France

La Région Île-de-France joue un rôle moteur pour l'emploi et la croissance française, tant par son poids économique que par son rayonnement. Première région économique d'Europe et la troisième au monde, derrière Tokyo et New York, l'Île-de-France est un territoire d'innovation, qui concentre 40% des activités de R&D de l'Hexagone, et qui bénéficie d'une attractivité internationale. La Région Île-de-France agit dans la plupart des domaines qui concernent le quotidien des 12 millions de Franciliens : les transports, mais aussi les lycées, le développement économique, l'environnement etc. Sur un espace qui couvre 2% du territoire français mais rassemble 18% de sa population et près de 30% du PIB national, la Région mène une politique d'aménagement qui place l'environnement au cœur de ses priorités et mobilise ainsi 10 milliards d'euros sur cette thématique.

A propos de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie

L'agence de l'eau Seine-Normandie met en œuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux : collectivités locales, industriels, artisans agriculteurs ou associations, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques. Ils préservent et favorisent les cycles de vie d'une grande variété d'espèces et donc de la biodiversité. L'adaptation au changement climatique est le fil conducteur du programme « Eau et climat » 2019-2024, élaboré et adopté par le comité de bassin. Le programme vise à donner aux territoires et aux acteurs de l'eau la capacité de s'organiser et les moyens de faire face aux évolutions climatiques. L'agence de l'eau Seine-Normandie est un établissement public de l'Etat. Son territoire de compétence est le bassin hydrographique de la Seine et des fleuves côtiers normands.

A propos de HAROPA PORT

Les ports du Havre, Rouen et Paris constituent le « Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine ». Quatrième port nord-européen, HAROPA PORT est connecté à tous les continents grâce à une offre maritime internationale de premier plan (près de 600 ports touchés). Il dessert un vaste hinterland dont le cœur se situe sur la vallée de la Seine et la région parisienne qui forment le plus grand bassin de consommation français. Du Havre jusqu'à Paris, l'ensemble portuaire affiche 2,5 millions de m² d'entrepôts logistiques en service. HAROPA PORT constitue aujourd'hui en France un système de transport et de logistique en mesure de proposer une offre de service globale et décarbonée de bout en bout. Il génère une activité maritime et fluviale annuelle de plus de 110 millions de tonnes qui représente environ 160 000 emplois.

Contacts presse :

Région Île-de-France – [Eléonore Flacelière – eleonore.flaceliere@iledefrance.fr](mailto:eleonore.flaceliere@iledefrance.fr)
Agence de l'Eau Seine-Normandie – [Isabelle Dumont – dumont.isabelle@aesn.fr](mailto:dumont.isabelle@aesn.fr)
HAROPA PORT - [Cécile Denis - cecile.denis@haropaport.com](mailto:cecile.denis@haropaport.com)